

EN HIVER, JUSQU'À 70 % DE LA
POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

PEUT PROVENIR

~~DES INDUSTRIES~~

~~DU TRAFIC AUTOMOBILE~~

DU CHAUFFAGE INDIVIDUEL AU BOIS

(UTILISÉ DANS DE MAUVAISES CONDITIONS !)

Pour limiter l'impact de votre chauffage sur
la qualité de l'air, les bons gestes existent !

Isolation de l'habitat

Appareil performant

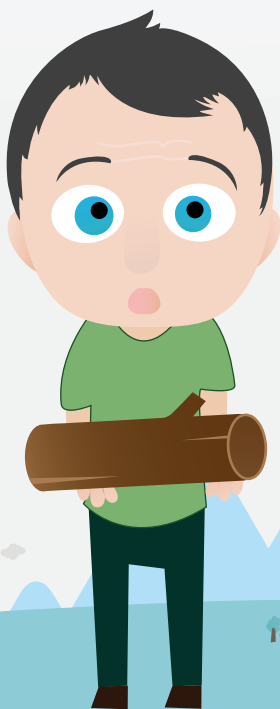
Appareil labellisé

Ramonage

Entretien régulier

Bois sec et labellisé

Allumage par le haut



LE CHAUFFAGE AU BOIS, UNE SOURCE IMPORTANTE DE POLLUTION DE L'AIR EN RHÔNE-ALPES

En hiver, à l'échelle de la région, **le chauffage individuel au bois, en particulier lorsqu'il est mal utilisé (bois humide, foyers ouverts, appareils vétustes), contribue à environ 60 % des émissions de particules dans l'air et jusqu'à 70 % lors d'une journée de grand froid.**

Cette situation doit changer si l'on veut améliorer durablement la qualité de l'air en Rhône-Alpes. Réduire l'exposition des populations à la pollution constitue un enjeu de santé publique majeur.

UN PANEL DE SOLUTIONS POUR LIMITER LA POLLUTION DU CHAUFFAGE AU BOIS

Pour réduire les émissions de particules dans l'air, il existe de nombreuses solutions préconisées par l'ADEME : meilleure isolation de l'habitat, appareils performants et labellisés, bois sec et de bonne qualité, ramonage et entretien régulier de son appareil de chauffage, allumage du feu par le haut.

Les bonnes pratiques ne manquent pas pour concilier qualité de l'air et chauffage au bois !

**UN APPAREIL LABELLISÉ
FLAMME VERTE 5 * ÉMET
ENVIRON 100 FOIS MOINS DE
PARTICULES DANS L'AIR QU'UNE
CHEMINÉE À FOYER OUVERT.**

RENSEIGNEZ-VOUS SUR :

delair.air-rhonealpes.fr

OU CONTACTEZ L'ESPACE INFO ENERGIE LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS :

www.infoenergie-rhonealpes.fr